

Notre engagement au niveau national pour une société plus inclusive

Deux actes fondateurs:

- La signature d'un accord paritaire relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap entre l'UIMM et les organisations syndicales de la branche dès 2013.
- Le déploiement d'une convention de partenariat entre <u>l'UIMM</u> et <u>l'AGEFIPH</u> pour permettre aux personnes en situation de handicap de se diriger plus facilement vers les métiers de l'industrie.

Le réseau des UIMM territoriales favorise la professionnalisation, le recrutement, l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et accompagne les entreprises industrielles qui souhaitent s'engager pour leur insertion professionnelle

La Mission Handicap Nationale avec l'appui de l'ensemble des référens handicap des 33 Pôles formation UIMM et des 59 UIMM territoriales sont autant d'interlocuteurs impliqués pour garantir une prise en compte des situations de chacun.

DES ACTIONS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Pleinement investies au quotidien, les équipes des UIMM territoriales développent des actions concrètes à l'attention de ces publics :

- **#1** Conseiller et accompagner les entreprises dans la mise en oeuvre d'actions en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap
- **#2 Créer** des parcours de formation adaptés avec notre réseau de Pôles formation UIMM
- **#3** Animer des réunions d'information et de sensibilisation à destination des entreprises du territoire et leur proposer des actions à mettre en place notamment durant la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
- **#4 Développer** la mise en place de partenariats avec les acteurs locaux et le secteur adapté pour faciliter les passerelles avec le milieu industriel

L'UIMM Lorraine mobilisée pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

L'UIMM Lorraine accompagne les entreprises industrielles pour identifier les actions à mettre en oeuvre et favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'UIMM par ses actions et ses conseils permet aux entreprises du territoire de mieux comprendre les mécanismes de la DOETH, de sensibiliser et former ses salariés et ses managers et d'accompagner ses collaborateurs en situation de handicap pour sécuriser leur parcours professionnel.

Vous êtes acteurs de l'emploi et du handicap sur le territoire, contacteznous pour identifier des projets que nous pourrions mener ensemble.



L'UIMM Lorraine vous répond et vous accompagne :

Référend handicap : Stéphane PAVLOVIC 07 60 98 68 02 spavlovic@uimm-lorraine.fr

Siège & Antenne de METZ

4 rue Paul Langevin -BP 95108 57073 METZ Cedex 03 03 87 74 33 65 secretariat@uimm-lorraine.fr

Antenne de NANCY – MAXÉVILLE 10 rue Alfred Kastler 54320 MAXEVILLE 03 83 98 92 00 secretariat54@uimm-lorraine.fr

Antenne de BAR-LE-DUC

6 rue Antoine Durenne -BP 70014 55001 BAR-LE-DUC Cedex 1 03 29 79 73 00 secretariat55@uimm-lorraine.fr

Antenne de REMIREMONT

8 rue Georges Lang -BP 50031 88201 REMIREMONT Cedex 03 29 62 54 34 secretariat88@uimm-lorraine.fr